

Image not found or type unknown



## Procédure face à des meubles abandonnés

Par **trouiller claude**, le **07/11/2017** à **18:02**

Lorsqu'un locataire laisse des biens meubles dans un espace après résiliation de bail, exécution provisoire et mois de délais accordés, quelle procédure permet au propriétaire d'en disposer ? est-ce qu'une vente aux enchères, par huissier, est obligatoire ? ou bien, les biens deviennent-ils la propriété du bailleur ? faut-il encore un jugement pour cela ? Merci

Par **trouiller claude**, le **09/01/2018** à **20:43**

Super. Merci... Bonne année ! :)